

Génissiat

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **28 (1948)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-888690>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

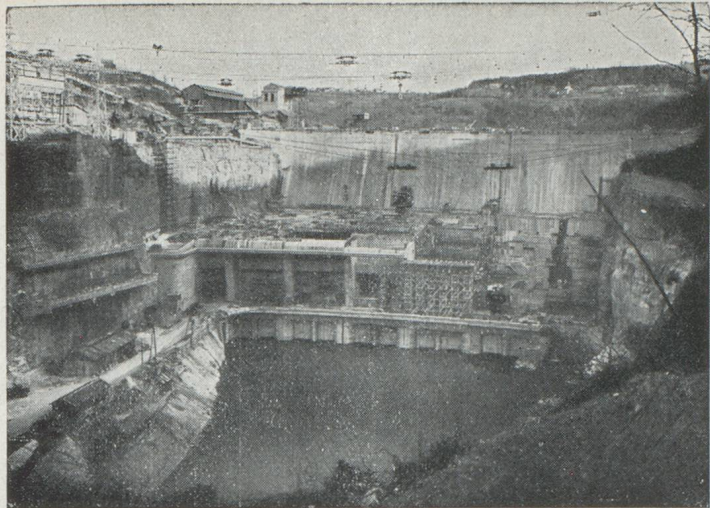


Photo M. P.

Vue de l'aval. L'usine hydro-électrique est construite dans le socle même du barrage. Hauteur du barrage : 104 mètres au-dessus des fondations. L'empattement à la base atteint 70 mètres, et, avec le socle de l'usine, 100 mètres.

Ouvrage grandiose, comparable au Dnjeprostroï soviétique et aux réalisations américaines de la vallée du Tennessee, le barrage de Génissiat, mis en eau le 19 janvier 1948, vient d'entrer en service. Après plusieurs semaines d'essais — semaines lourdes d'angoisse et d'inquiétude — le premier des 5 groupes de turbo-alternateurs a été branché définitivement le 17 mars dernier.

Cet événement mérite d'être relaté. Il constitue l'aboutissement d'un travail gigantesque aux origines lointaines. En effet, c'est en 1900 que, pour la première fois, on envisage l'équipement de Génissiat dans le cadre plus large de l'aménagement du Rhône du triple point de vue de la navigation, de l'irrigation et de l'exploitation des forces hydrauliques.

Cependant, ce n'est qu'en 1935 qu'une équipe de techniciens s'installe à Génissiat, à environ 50 kilomètres en aval de Genève.

Les travaux préparatoires, terminés en 1940, avaient pour objet la mise à nu et à sec, dans le lit du Rhône, du rocher de fondation. Cette opération, rendue extrêmement délicate par le fort débit du fleuve, même en période d'étiage, par la grande épaisseur des alluvions déposées au cours des siècles et par l'étranglement du lit entre deux falaises abruptes, nécessita, pour détourner les eaux, le percement de deux gigantesques souterrains de 85 mètres carrés de section intérieure. Elle fut menée à bien en avril 1939.

Puis vint le second conflit mondial auquel se heurtèrent les travaux de construction proprement dits. En 1940, lors de l'armistice, le chantier était noyé sur l'ordre de l'autorité militaire, les techniciens parvenant fort heureusement à sauvegarder l'essentiel de l'outillage.

Le travail fut à peu près arrêté jusque vers la fin de 1944, où la Compagnie Nationale du Rhône put reprendre en mains un chantier sans matériaux et presque sans personnel et où 50.000 m³ seulement de béton des ouvrages définitifs étaient en place.

Au cours de l'été 1946, 300.000 mètres cubes d'ouvrages bétonnés ont été réalisés. Ce rythme étant maintenu, les 1.237.000 mètres cubes de béton que comportait l'ouvrage et l'usine hydraulique sise immédiatement en aval étaient heureusement terminés dans les derniers jours de 1947. Les effectifs de main-d'œuvre s'élevaient à 3.500 hommes en moyenne.

GÉNISSIAT

Le barrage de Génissiat est du type « poids », résistant à la poussée de l'eau par sa masse propre et non par un arc-boutement sur les rives comme ceux du type « voûte » : toutefois, l'implantation est faite suivant un arc de 500 mètres de rayon. L'empattement à la base atteint 70 mètres et avec le socle de l'usine, 100 mètres. La hauteur totale est de 104 mètres au-dessus des fondations qui mesurent 32 mètres de profondeur. Le lac formé par le barrage, à la cote de retenue normale, aura une superficie de 350 hectares, une capacité de 53 millions de mètres cubes utilisable à raison de 12 millions de mètres cubes. Sa longueur atteindra 23 kilomètres. La hauteur des chutes variera entre 60 et 69 mètres.

L'équipement électrique de Génissiat comprend 5 turbines de 100.000 chevaux chacune. A titre de comparaison, l'usine de Verbois, l'une des réalisations suisses les plus modernes, installée sur le Rhône en amont de Génissiat, comprend 3 turbines de 30.000 chevaux environ. Aucun barrage helvétique actuellement en service n'atteint la puissance de Génissiat.

L'ensemble des 5 groupes du nouveau barrage français produira 1 milliard 880 millions de kwh. par an, montant équivalent, pour l'économie française, à la valeur de 3 millions de tonnes de charbon.

Les 4 premiers groupes, dont l'entrée en service est prévue pour la fin de l'année 1948, produiront 1 milliard 555 millions de kwh. par an, soit près d'un dixième de la production hydro-électrique française actuelle.

Enfin, signalons que la construction de Génissiat a coûté environ 11 milliards de francs.

Vue d'ensemble du parement de l'amont du barrage. A droite, l'entrée de l'évacuateur de crues.

Photo Boyer.

